28e convention nationale de l'AdCF

Le rendez-vous des communautés et des métropoles

Préprogrammme

Les défis des solidarités villes-campagnes

La Cité des Congrès de **Nantes**

4, 5 et 6 octobre 2017

AdCF Assemblée des Communautés de France

Les temps forts 2017

MERCREDI 4 OCTOBRE

Page 3

15h-18h
AG ordinaire et extraordinaire de l'AdCF
Auditorium 800

AG ordinaire et extraordinaire de l'ADGCF*
Salle 200

19h-22h
Cocktail dînatoire des adhérents de l'AdCF
Machines de l'île

20h-22h30
Cocktail dînatoire de l'ADGCF*
Bateaux nantais, quai de la Motte rouge

JEUDI 5 OCTOBRE

Pages 4-11

10h-13h
Plénière d'ouverture
(p.4)

13h15-14h15
Déjeuner
Grande halle

14h30-16h30
6 forums & 2 points infos juridiques
(p.5-11)

16h45-18h30
Rendez-vous régionaux

19h-22h
Dîner
Grande halle

VENDREDI 6 OCTOBRE

Pages 12-17

8h30-10h30
7 ateliers
(p.12-16)

10h45-13h
Plénière de clôture
(p.17)

13h15-14h15
Buffet ou pique-nique à emporter

*Plus d'infos et inscriptions sur **adgcf.fr**

Mercredi 4 octobre

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire, réservée aux représentants des communautés à jour de leur cotisation, sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire pour procéder à la recomposition du conseil d'administration de l'AdCF, élu par période triennale.

Compte tenu des règles de quorum, la participation nombreuse des représentants de communautés est attendue. Des courriers de convocation précisant les ordres du jour seront adressés aux adhérents en juillet.

15h-18h
AGO ET AGE DE L'AdCF
Auditorium 800

AGO ET AGE DE L'ADGCF
Salle 200

19h-22h
COCKTAIL DÎNATOIRE DES ADHÉRENTS DE L'ADCF
Machines de l'île

20h-22h30
COCKTAIL DÎNATOIRE DE L'ADGCF
Bateaux nantais, quai de la Motte rouge

Jeudi 5 octobre

10H-13H - SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE
QUELLE POLITIQUE DE COHÉSION DES TERRITOIRES ?

La création du ministère de la cohésion des territoires se veut une réponse aux malaises et aux fractures qui se sont à nouveau exprimés lors des récents scrutins nationaux. Quels en seront les moyens d'action et les objectifs ? De toute évidence le mot d'ordre d'égalité des territoires qui a présidé à la précédente législature n'a pas apaisé les inquiétudes. Bassins industriels fragilisés, ruralités et petites villes marquées par les fermetures de commerces et de services publics, quartiers relégués des grandes agglomérations… nombre de territoires et de populations expriment un sentiment de déclassement et d'abandon que les politiques contractuelles classiques ne parviennent guère à conjurer. Quelle stratégie d'aménagement du territoire national proposer à l'horizon de dix ans ? Tout en renforçant l'attractivité de nos métropoles sur le plan européen et international, ne faut-il pas se défaire de l'illusion que de leur croissance résultera mécaniquement un ruissellement de richesses sur les autres territoires ?

Le temps est sans doute venu de cesser la mise en concurrence des territoires par les appels à projets et les classements en tous genres. Les politiques européennes (dont l'avenir est interrogé) et les stratégies régionales (futurs SRADDET) ne sauront seules répondre aux nouveaux défis de la cohésion territoriale. Grands services publics nationaux, implantations médicales, enseignement supérieur, formation professionnelle continue, aides au logement… doivent être également mobilisés autour d'une vision commune. Seront présentées et mises en débat les propositions de l'AdCF pour refonder une politique nationale de cohésion des territoires.

6 forums - 14H30-16H30

D'une durée de deux heures, les forums proposent un temps de débat sur un sujet d'actualité en partant d'un exposé introductif et de témoignages.

14H30-16H30 - FORUM INSTITUTIONS
NOUVELLES COMMUNAUTÉS, COMMUNES NOUVELLES : LA REFONDATION DU PACTE COMMUNAL

Passée de plus de 2600 à 1266 communautés en l'espace de quatre ans, la carte intercommunale n'a pas subi qu'une simple rationalisation au 1er janvier 2017. Elle a également provoqué dans de nombreux territoires un véritable changement de modèle institutionnel, parfois articulé avec la création de communes nouvelles. Recentrage de l'intercommunalité sur les compétences stratégiques, réinvention des formes de prise en charge des compétences… ces mots d'ordre sont fréquemment entendus. Le bon fonctionnement de la subsidiarité entre communes et communauté se traduit par l'émergence de « secteurs » ou de « pôles » de proximité, des chartes de déconcentration, des commissions territoriales, des pactes de gouvernance… Comment demeurer efficace et réactif dans de telles organisations ? Comment simplifier la prise de décision tout en préservant le contact avec les équipes municipales ? L'élargissement des périmètres n'impose-t-il pas une clarification des vocations et une refondation de la complémentarité des communes et de leur communauté ? Le forum engagera le débat à partir de témoignages de territoires ayant revu leur gouvernance.

10h-13h	13h15-14h15	14h30-16h30	16h45-18h30	19h-22h
PLÉNIÈRE D'OUVERTURE Grand auditorium	DÉJEUNER Grande halle	6 FORUMS & 2 POINTS INFOS JURIDIQUES	RENDEZ-VOUS RÉGIONAUX	DÎNER Grande halle

Jeudi
5 octobre

10h-13h
PLÉNIÈRE D'OUVERTURE
Grand auditorium

13h15-14h15
DÉJEUNER
Grande halle

14h30-16h30
6 FORUMS &
2 POINTS INFOS JURIDIQUES

16h45-18h30
RENDEZ-VOUS RÉGIONAUX

19h-22h
DÎNER
Grande halle

14H30-16H30 - FORUM **ENVIRONNEMENT**
BIODIVERSITÉ : AGIR AU-DELÀ DE LA CONTRAINTE

L'adoption de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages en juillet 2016, la création récente de l'Agence française pour la biodiversité et ses futures déclinaisons régionales, la définition d'une stratégie nationale… contribuent à renforcer cette dimension des politiques publiques. Depuis plusieurs années se durcissent les prescriptions foncières et l'application du principe Éviter, Réduire, Compenser (ERC). Zones humides, trame verte et bleue, corridors écologiques font partie de la grammaire de l'aménagement.

La protection du vivant ne doit-elle être perçue que comme une contrainte normative supplémentaire pour les projets locaux, ou une opportunité de développement ? Comment intégrer les enjeux de biodiversité et de paysage de manière dynamique et positive ? Quelles stratégies pour associer et sensibiliser les citoyens à ces enjeux ? Comment mesurer les avantages économiques et les coûts de projets concurrents en fonction de leur prise en compte des enjeux de biodiversité ? Le forum abordera ces questions au travers des témoignages de grands témoins et des exemples d'actions avancées portées par les territoires.

14H30-16H30 - FORUM **NUMÉRIQUE**
PROJET DIGITAL DE TERRITOIRE : QUELS LEVIERS POUR L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS ET AU PUBLIC ?

Le numérique est une réponse potentielle aux questions d'accessibilité aux services publics. Des territoires ruraux, périurbains et urbains font naître les innovations pour apporter un service public égal par le numérique, qu'il s'agisse de solutions de mobilité, du maintien à domicile des seniors, de dynamisation des commerces et de l'emploi, d'un meilleur accès à la culture et à la formation tout en renforçant la cohésion territoriale… Répondant aux défis posés par les nouveaux usages et au développement parfois insuffisant des infrastructures, les initiatives de développement numérique des services publics locaux par les communautés se multiplient. Le numérique peut-il devenir demain un véritable outil de solidarité ville-campagne, en affranchissant des contraintes physiques et des enjeux de densité ? Sur quels sujets les apports des solutions numériques sont-ils les plus probants ? Comment doter les stratégies des territoires peu denses d'une importante dimension digitale ? Le forum numérique permettra un partage de ces expériences et des difficultés rencontrées pour offrir des solutions innovantes en matière de services publics.

Jeudi
5 octobre

14H30-16H30 - FORUM **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
CENTRES-VILLES, BOURGS-CENTRES… : POUR UNE STRATÉGIE DE RECONQUÊTE

En l'espace de quelques années, de graves signes de fragilité sont apparus dans de nombreux cœurs de villes et bourgs-centres. Les mutations accélérées du commerce, l'étalement urbain, la dévitalisation de certains quartiers… ont accru les différentes formes de vacance, la fragilisation des lieux de sociabilité et des centralités. Ces pôles urbains constituent pourtant les poumons de nos bassins de vie et portent une part de l'identité de nos territoires. Ces derniers s'enrhument lorsque les premiers éternuent. Les solidarités villes-campagnes passent de toute évidence par la préservation des centralités et du dynamisme des pôles urbains. Mais tous les élus et les habitants en sont-ils convaincus ? Le forum sera l'occasion d'identifier les causes majeures de la dévitalisation des centres et les moyens d'y répondre. Quelles stratégies de reconquête sont aujourd'hui mises en œuvre dans les territoires ? De quels leviers disposent-ils pour agir ? De nouveaux outils de politique publique (fiscalité, réglementation commerciale, action foncière, accueil d'activités…) sont-ils nécessaires ?

14H30-16H30 - FORUM **FISCALITÉ ET FINANCES**
VERS UNE NOUVELLE DONNE FISCALE ET FINANCIÈRE DANS LES TERRITOIRES

À travers la transformation de la fiscalité économique locale, les recompositions de la carte intercommunale et la révision progressive des valeurs locatives, une nouvelle cartographie des richesses fiscales se dessine. Les fusions ont eu pour effet de réduire sensiblement les disparités entre territoires intercommunaux, mais les ont augmentées en leur sein. Par rapport à ces évolutions, les instruments d'analyse des richesses et des charges ont considérablement vieilli, manquent de cohérence entre eux, suscitent des incompréhensions.

À l'orée d'une nouvelle législature placée sous le signe de la cohésion des territoires, le chantier des solidarités financières et fiscales sera prioritaire. Quelles propositions formuler pour mieux mesurer les disparités territoriales, en connaître les origines, et trouver les leviers pour les corriger ? Quel rôle donner aux intercommunalités dans ce vaste chantier, pour réduire les inégalités à l'intérieur des bassins de vie ? Le forum permettra de présenter les premières orientations de la législature et d'énoncer des propositions concrètes au service d'une plus grande équité territoriale.

10h-13h
PLÉNIÈRE D'OUVERTURE
Grand auditorium

13h15-14h15
DÉJEUNER
Grande halle

14h30-16h30
6 FORUMS & 2 POINTS INFOS JURIDIQUES

16h45-18h30
RENDEZ-VOUS RÉGIONAUX

19h-22h
DÎNER
Grande halle

Jeudi
5 octobre

14H30-16H30 - FORUM **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET EMPLOIS : QUELLE LOCALISATION DEMAIN ?

Un scénario sombre hante les territoires : la polarisation accélérée de l'emploi et des activités économique dans les grands centres urbains. Cette évolution est-elle inéluctable ? Que constate-t-on depuis trente ans ? Quelle prospective peut-on proposer pour les prochaines années ? Les innovations technologiques et les applications connexes, plutôt favorables aujourd'hui aux espaces très denses, seront-elles demain en mesure de permettre des desserrements de l'emploi, favoriser des relocalisations, autoriser de nouvelles activités créatrices de valeur ? Au-delà de leur répartition à l'échelle nationale ou au niveau des régions, le forum permettra de débattre de la localisation fine des emplois au cœur des agglomérations et des bassins de vie. La mode des zones d'activité périphériques, mal desservies en transport et en équipements publics, est-elle derrière nous ? Va-t-on constater une relocalisation partielle de l'activité dans les centres avec les évolutions technologiques (numérique, imprimantes 3 D...) ? Quelles opportunités offrira le télétravail pour les territoires ? Les stratégies de développement des communautés et leurs nouvelles responsabilités dans le « parcours résidentiel » des entreprises seront placées au centre de ce forum.

10h-13h	13h15-14h15	14h30-16h30	16h45-18h30	19h-22h
PLÉNIÈRE D'OUVERTURE Grand auditorium	DÉJEUNER Grande halle	6 FORUMS & 2 POINTS INFOS JURIDIQUES	RENDEZ-VOUS RÉGIONAUX	DÎNER Grande halle

2 points infos juridiques

En parallèle des forums, seront proposés aux participants deux points infos juridiques consacrés à deux questions d'actualité.

14H30-15H30

LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « VOIRIE » ET SON EXERCICE

Que ce soit pour mutualiser les moyens, harmoniser les compétences à l'issue d'une fusion ou changer de catégorie juridique (communauté urbaine, métropole), de nombreuses intercommunalités programment actuellement le transfert de la compétence « voirie » à titre partiel ou exclusif. Le point info proposera de revenir sur les contours de la compétence, les obligations du gestionnaire, les modalités de transfert des équipes administratives, les possibilités de déconcentrer la prise de décision...

Les formes de mutualisation qui peuvent venir en soutien ou en alternative au transfert de la compétence « voirie » seront traitées.

15H30-16H30

COMPÉTENCES « EAU » ET « ASSAINISSEMENT » : L'HARMONISATION DES MODES DE GESTION ET DES TARIFS

Le transfert des compétences « eau » et « assainissement », dont la loi NOTRe prévoit la généralisation en 2020 au plus tard, ouvre un chantier de redéfinition des modes de gestion et d'harmonisation des tarifs dans un « délai raisonnable ». Lors de la prise de la compétence, une communauté hérite des choix opérés préalablement par de très nombreuses autorités organisatrices, souvent très hétérogènes. Le point info juridique rappellera les obligations reposant sur les nouveaux gestionnaires et le calendrier dont ils disposent. Seront évoqués les choix pratiques les plus souvent retenus par les communautés déjà engagées dans ces transferts et les transitions mises en œuvre.

16H45-18H30

Rendez-vous régionaux

Animés par les délégations régionales de l'AdCF, les différents temps régionaux seront consacrés à l'actualité des communautés. Mise en œuvre opérationnelle des SRDE-II, premières concertations sur les SRADDET, fonctionnement des CTAP, avancement des programmes européens et contractuels seront abordés. Pourront également être mis en discussion d'autres sujets de forte actualité dans les régions (ex. projets régionaux de santé, grands chantiers d'aménagement...).

Vendredi
6 octobre

7 ateliers - 8H30-10H30

8H30-10H30 - ATELIER **ÉCONOMIE CIRCULAIRE**
PASSER DU CONCEPT À L'ACTION

La loi relative à la transition énergétique de 2015 consacre l'économie circulaire en lui dédiant un titre entier. Assorti d'objectifs chiffrés, la loi couvre plusieurs champs : réduction des déchets, consommation de matières produites sur le territoire national, intégration de matières recyclées dans les produits consommés par les collectivités... Dans les territoires, les démarches d'économie circulaire se multiplient, animées par l'objectif d'optimiser l'utilisation des ressources, d'éviter le gaspillage, de limiter les flux de transport.

Comment dépasser les gestes de bon sens et construire une stratégie d'envergure à l'échelle locale ? Quels rôles (initiateur, financeur, animateur, tiers de confiance...) les communautés peuvent-elles jouer auprès des industries, du monde agricole ou des associations qui se lancent dans des démarches d'économie circulaire ? Comment s'inscrire dans les futurs SRADDET et dans les plans régionaux de prévention et de gestion des déchets consacrés à ce sujet ? L'atelier sera l'occasion de présenter un guide sur l'économie circulaire et d'étudier les modèles économiques qui émergent dans plusieurs territoires.

8H30-10H30 - ATELIER **ENVIRONNEMENT**
GEMAPI : ORGANISER LES SOLIDARITÉS À L'ÉCHELLE DES BASSINS

La dévolution aux intercommunalités de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est prévue en deux étapes distinctes entre 2018 et 2020, laissant aux acteurs locaux le temps de définir le mode d'organisation le plus pertinent à l'échelle des bassins versants et du grand bassin hydrographique (EPAGE, EPTB). L'atelier sera l'occasion de présenter une synthèse des stratégies (SOCLE) proposées par les services de l'État à l'été 2017. Il permettra également de faire témoigner des communautés avancées dans leur schéma d'organisation et leurs choix de transfert/délégation. L'atelier reposera la question du financement de ces responsabilités nouvelles et des solidarités à aménager entre espaces urbains et ruraux.

8h30-10h30
7 ATELIERS

10h45-13h
PLÉNIÈRE DE CLÔTURE
Grand auditorium

13h15-14h15
BUFFET
Grande halle
OU PIQUE-NIQUE
À emporter bar de la grande galerie

Vendredi
6 octobre

8h30-10h30
7 ATELIERS

10h45-13h
PLÉNIÈRE
DE CLÔTURE
Grand
auditorium

13h15-14h15
BUFFET
Grande halle
OU PIQUE-NIQUE
À emporter
bar de la
grande
galerie

8H30-10H30 - ATELIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
IMMOBILIER D'ENTREPRISES : COMMENT EXERCER SES NOUVELLES RESPONSABILITÉS ?

L'intervention publique en faveur de l'immobilier d'entreprises est devenue, avec la loi NOTRe, la compétence exclusive des communautés et métropoles. Dans le même temps, cette capacité d'intervention fait l'objet d'un encadrement strict par les réglementations européennes.

Au-delà des questions juridiques, se pose la question de la pertinence des initiatives publiques, aux côtés des acteurs privés, pour accompagner le « parcours résidentiel » des entreprises. L'atelier proposera un rappel du cadre réglementaire et des différents modes de soutien à l'immobilier d'entreprises. Il débattra des nouveaux besoins des entreprises, des éventuelles carences du marché, des innovations émergentes en matière de financement et de portage de l'immobilier, des complémentarités à organiser entre les offres des espaces urbains et des territoires ruraux.

8H30-10H30 - ATELIER RESSOURCES HUMAINES
LE VOLET RESSOURCES HUMAINES DU PROJET DE TERRITOIRE : DES AGENTS EN QUÊTE DE SENS ET DE PERSPECTIVES

Depuis plusieurs années, les équipes administratives des intercommunalités ont été confrontées à des mutations considérables sous l'effet des mutualisations, des changements de catégories, des transferts de compétences et des fusions de communautés... La réalisation ou la remise à jour du projet de territoire doit être l'occasion de doter ce dernier d'un volet spécifique consacré aux ressources humaines.

Quel doit-être le « projet RH » du territoire ? Comment l'articuler avec celui des communes, voire avec ceux d'autres employeurs publics et privés du territoire ? Quelle prospective dresser des besoins de demain ? Quelle carrière offrir aux agents à moyen terme ? L'atelier reviendra sur l'importance de redonner une perspective et du sens aux équipes administratives en jouant pleinement son rôle d' « employeur public ».

8H30-10H30 - ATELIER FINANCES
RÉVISION DES VALEURS LOCATIVES : RÉUSSIR LA MISE EN ŒUVRE

Alors que s'engagera à l'automne l'Acte I de la révision des valeurs locatives, à travers les locaux professionnels, l'atelier proposera une présentation des outils dont disposeront les élus municipaux et communautaires pour en mesurer les incidences et, si besoin, en améliorer sa mise en œuvre sur le terrain. La définition des secteurs a-t-elle été optimale ?
Les catégories de locaux et les superficies prises en compte sont-elles adéquates ?

Les choix faits, le cas échéant, par les commissions des impôts directs en matière de coefficients de localisation ont-ils amélioré les résultats ? L'atelier rappellera le cadre juridique en vigueur, les leviers dont disposent les commissions locales, tout en débattant des améliorations éventuelles à apporter à la révision avant d'engager son Acte II sur les locaux résidentiels.

Vendredi
6 octobre

8H30-10H30 - ATELIER **TOURISME**
ORGANISER SA STRATÉGIE DE DESTINATION

Quel que soit leur statut, les communautés disposent depuis le 1er janvier de la responsabilité de la promotion du tourisme dans leur ressort. Sans attendre la loi NOTRe, nombre d'entre elles ont déjà fortement investi ce levier de développement économique et d'attractivité territoriale. Comment agissent-elles au quotidien ?

Quelle stratégie de destination poursuivent-elles pour capter des flux touristiques et, surtout, en optimiser les retombées économiques locales ? Des alliances stratégiques sont-elles possibles entre territoires urbains et ruraux pour offrir des parcours attractifs ? L'atelier sera l'occasion de rappeler le poids du tourisme (et de ses diverses formes) dans les territoires, d'identifier les potentialités liées aux nouvelles attentes et pratiques des consommateurs et de débattre des modalités d'organisation de cette compétence dans les communautés.

8H30-10H30 - ATELIER **COMMUNICATION**
INTERCOMMUNALITÉ : LE TEMPS DE LA PÉDAGOGIE

Institutions encore mal connues du grand public, les communautés et métropoles ont d'importants efforts à fournir pour expliquer ce qu'elles sont et ce qu'elles font. Cette nécessité a été renforcée par les multiples transformations des dernières années. Périmètres élargis, patronymes nouveaux, assemblées et exécutifs recomposés, compétences remodelées et renforcées, fiscalité diversifiée et reposant davantage sur les ménages… cette nouvelle donne justifie un programme spécifique de communication. À ce titre, nombre de communautés et métropoles s'efforcent d'innover pour gagner en lisibilité. L'atelier dressera un panorama de ces pratiques et permettra de recueillir le témoignage de communautés très engagées dans cet effort pédagogique.

10H45-13H - SÉANCE **PLÉNIÈRE DE CLÔTURE**
COMMENT ANTICIPER LES EMPLOIS ET LES ACTIVITÉS DE DEMAIN DANS LES TERRITOIRES ?

De multiples rapports prédisent la disparition de très nombreux postes de travail d'ici dix ans. Robotisation, numérisation, objets connectés, intelligence artificielle… vont accélérer le processus de « destruction créatrice ». Même les métiers a priori peu menacés seront affectés par ces transformations, la valeur du diplôme initial risquant une obsolescence programmée.

De nouvelles activités vont naître mais seront-elles accessibles à tous ? Offriront-elles des emplois de qualité et bien rémunérés ? Quelles seront les organisations du travail et les chaînes de valeur ? Alors que les taux de chômage et de précarité demeurent élevés en France, les pénuries de main-d'œuvre et de compétences s'affirment pourtant dans de nombreux secteurs, en santé, en informatique, dans beaucoup de spécialités industrielles et artisanales…

Les enjeux de la formation tout au long de la vie, des certifications professionnelles et de la validation des acquis de l'expérience seront de plus en plus prégnants. Quelles réponses faudra-t-il co-construire dans les régions et les bassins d'emploi ? Comment mieux mobiliser notre appareil éducatif et notre enseignement supérieur ? Quels seront les besoins spécifiques des collectivités ? Seront-elles en concurrence avec les acteurs privés ? Cette séance plénière de clôture ouvrira le débat sur l'enjeu de la territorialisation des politiques de qualification et sera l'occasion de faire de la gestion prévisionnelle territoriale de l'emploi et des compétences (GPTEC) une priorité associative pour la législature.

8h30-10h30
7 ATELIERS

10h45-13h
PLÉNIÈRE DE CLÔTURE
Grand auditorium

13h15-14h15
BUFFET
Grande halle
OU PIQUE-NIQUE
À emporter bar de la grande galerie

Et aussi durant **les trois jours**

Dans la hall du grand auditorium et dans la grande galerie du centre de congrès, retrouvez :

- les dernières éditions de l'AdCF (études, journal mensuel « Intercommunalités », carte intercommunale) qui seront mises en libre-service ;
- Nantes Métropole ;
- la rédaction d'Acteurs Publics TV, ses émissions en plateau dédiées à l'intercommunalité, ses interviews d'élus diffusées également sur acteurspublics.com

Ressources **documentaires**

Avant et après le congrès
Téléchargez les ressources documentaires sur www.adcf.org

Un dossier spécial sera accessible après la convention.

Photos et **vidéos**

Des photos et vidéos sont susceptibles d'être prises lors de la convention. La participation vaut acceptation de l'utilisation de votre image dans le cadre de comptes rendus de la journée, la promotion des futures éditions et pour tout autre support de communication de l'AdCF.

Infos pratiques

LE LIEU
La Cité des congrès de Nantes
5 rue de Valmy - 44041 Nantes

RÉSERVEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE HÔTEL
www.nantes-tourisme.com/resacongres/adcf.html

Jusqu'à 15 chambres :
règlement possible en ligne par carte bancaire ou par mandat administratif au 0892 464 044

Au-delà de 15 chambres :
myriam.gele@lvan.fr

INSCRIVEZ-VOUS AU CONGRÈS
conventionadcf.site.exhibis.net/

Jusqu'au mercredi 20 septembre 2017
Inscription préalable obligatoire.
Dans la limite des places disponibles.

NOUVEAU : cette année, vous pourrez faire des inscriptions de groupe.

PROGRAMME CONJOINTS-ACCOMPAGNANTS
Rendez-vous 30 min avant chaque visite dans le hall du grand auditorium de La Cité sauf le vendredi

Mercredi 4 oct. 2017 à 14h30
15h - 18h, visite du cœur de Nantes

Jeudi 5 oct. 2017 à 9h
9h30 - 18h, visite du marais de Brière en barque, traversée des marais salants, visite de Guérande

Vendredi 6 oct. 2017 à 9h
(gare routière devant EUROLINES)
9h15 - 12h, traversée du vignoble par la route touristique, visite de Clisson

NOUS CONTACTER POUR PLUS D'INFOS
AdCF - 22, rue Joubert - 75009 Paris
T 01 55 04 89 00 - www.adcf.org
convention@adcf.asso.fr

DROITS D'INSCRIPTION PAR PERSONNE
Intercommunalité adhérente 280 € ttc

Intercommunalité non-adhérente, pays/PETR, syndicat mixte, association* 480 € ttc

Autres collectivités territoriales, organisme public 550 € ttc

Entreprise 650 € ttc

Étudiants 150 € ttc

Conjoints-accompagnants 180 € ttc

** Si toutes les intercommunalités du pays, PETR, syndicat mixte sont adhérentes de l'AdCF, alors le tarif « intercommunalité adhérente » s'applique.*

Réductions
- 50 % si participation qu'à une seule journée
- 30 % sur les 4e et 5e inscriptions
- 40 % sur les 6e inscriptions et plus

Frais d'annulation
Toute demande d'annulation devra être formulée par e-mail à convention@adcf.asso.fr au plus tard 10 jours ouvrables avant le congrès : mercredi 20 septembre 2017

Au-delà de cette date, 120 € ttc de frais d'annulation seront retenus.

Toute personne inscrite se désistant peut se faire remplacer par une autre du même organisme à condition qu'elle en informe l'AdCF en précisant par e-mail à convention@adcf.asso.fr les prénom, nom, fonction de la personne qui remplace.

Organisez votre déplacement

EN TRAIN

- **Fichet de réduction individuelle SNCF 20 % de réduction :** convention@adcf.asso.fr
- **Tarifs groupe à partir de 10 personnes :** acvgroupes@sncf.fr ou 0810 879 479

EN AVION

- Bénéficiez des conditions tarifaires Air France en communiquant le code identifiant de la convention 30785AF www.airfranceklm-globalmeetings.com **Validité de l'offre du 29 septembre au 11 octobre 2017**
- Bénéficiez du tarif groupe à partir de 10 personnes partant du même endroit et au même moment : www.airfrance.fr/FR/fr/local/customer/webform.do?webformId=formulaire-devis-groupe

TAXIS

Tél. 02 40 69 22 22

ACCÈS À LA CITÉ DES CONGRÈS

Depuis la gare

Sortie sud puis suivez le fléchage jusqu'à La Cité centre de congrès

Depuis l'aéroport

Prenez la navette de l'aéroport arrêt à la gare en face de l'hôtel Mercure, puis suivez le fléchage jusqu'à La Cité centre de congrès

Renseignements : 0 892 568 800 ou www.nantes.aeroport.fr

EN VOITURE

- Depuis Paris/Le Mans/Tours/Angers par l'A11 ; depuis Rennes par la 137 ; Depuis Poitiers Cholet par N249 : sortie porte d'Anjou
- Depuis Bordeaux/La Rochelle/Niort/La Roche sur Yon : porte des Sorinières
- Depuis Brest/Vannes/St-Nazaire/La Baule par la N165 : porte de l'Estuaire

COORDONNÉES GPS

Latitude : 47.2133546
Longitude : -1.5442764

Plan du tram

- Ligne 1
- Ligne 2
- Ligne 3
- Ligne 4

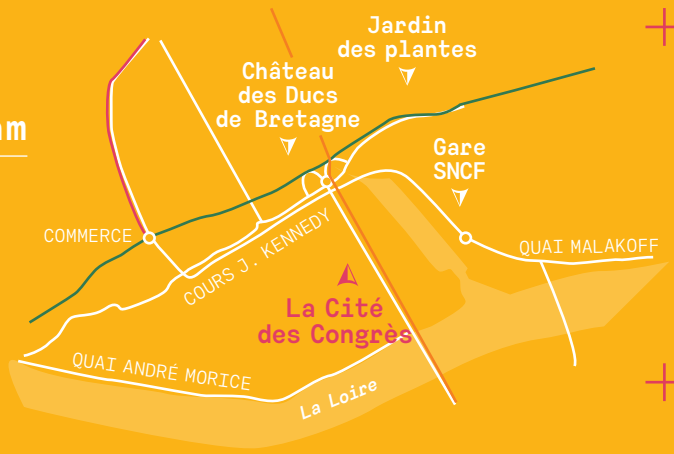

Sur place

TRAM

L'AdCF vous offre 1 pass transports (3 jours) valable sur tout le réseau urbain. Il vous sera remis à votre arrivée à l'aéroport ou au point e-badge de la cité des congrès.

Accès aux machines de l'île pour la soirée ADCF du mercredi 4 octobre

À pied de La Cité des congrès jusqu'à la station Duchesse Anne Château de la ligne 1, direction François Mitterrand, arrêt Chantiers Navals.

Accès au quai de la Motte rouge pour la soirée ADGCF du mercredi 4 octobre

À pied de La Cité des congrès jusqu'à la station Duchesse Anne Château de la ligne 1, direction François Mitterrand, arrêt commerce.

Puis changer de quai, et prendre la ligne 2, direction Orvault, arrêt quai de la Motte rouge. L'embarcadère des bateaux nantais est situé sur l'autre rive de l'Erdre.

La Cité des Congrès de Nantes

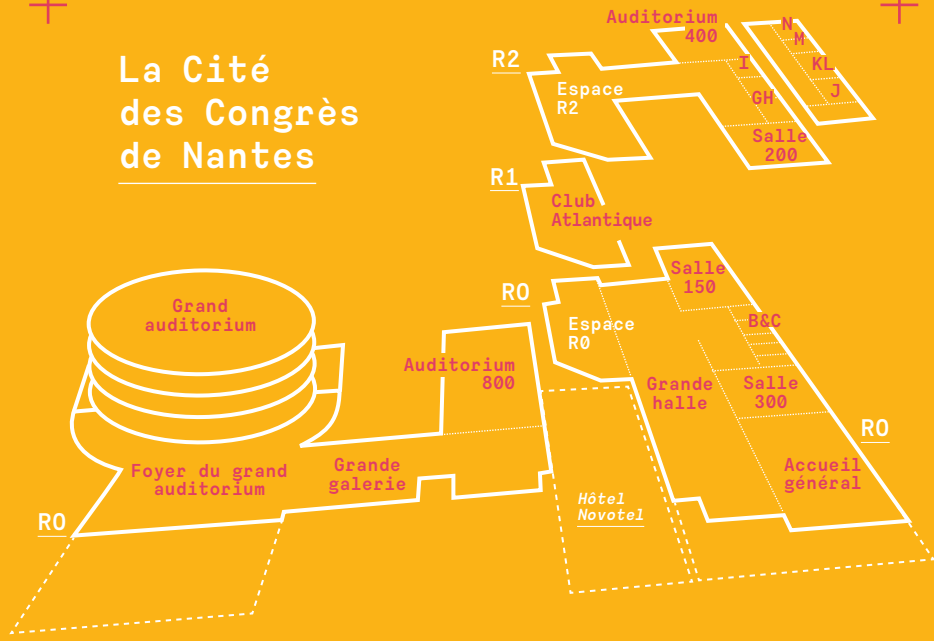

Entrée au congrès de l'AdCF par le grand auditorium

AdCF Assemblée des Communautés de France

22 rue Joubert - 75009 Paris
T 01 55 04 89 00 - **F** 01 55 04 89 01 - **www.**adcf.org

Design **LUCIOLE** • juin 2017 • Photos : Lionel Pagès, Garnier, Orléans Métropole, Romain Perneau / LVAN, Thinkstock
Ce pré-programme est sujet à modifications • Imprimé sur un papier Cocoon satin 100 % recyclé.